

Rapport d'activité
EJT RJAM Abélard
2022

Rapport Moral

2022, une année de transition

Après trois années intensives marquées par la transformation de l'association, caractérisées par la volonté et l'ambition affichée de redonner de celle-ci une image forte, reposant sur des valeurs de bienveillance, d'humanisme, de solidarité mais aussi sur son expertise de la jeunesse et son inscription dans le développement social local, il était important de ralentir le rythme pour que chacun s'approprie au mieux les évolutions.

Le rythme des trois dernières années a en effet été intensif, touchant toutes les composantes de l'association en matière de procédures, d'outils, de développement en se fondant sur la mise en synergie des moyens et capacités à disposition.

Il a été bousculé par la pandémie du COVID-19, qui sans vraiment freiner les changements attendus a amené certains salariés à des réflexions sur leur parcours professionnels. Ainsi au besoin de temps pour la maîtrise des évolutions sont venus s'ajouter ceux nécessaires pour l'accueil en remplacement de 30% de nouveaux salariés, essentiellement sur l'équipe éducative. Ralentissement ne veut cependant pas dire arrêt. Tous les indicateurs montrent que le niveau d'activité de l'association a continué de progresser.

L'accueil, avec une gestion de la demande en ligne maintenant bien « installée » et près de 1100 demandes enregistrées sur l'année, traitées dans les 52 commissions d'attribution hebdomadaires et dont plus de la moitié ont fait l'objet d'entretiens de préadmission. L'hébergement avec des taux d'occupation qui sont à 95% pour chacun des FJT et ce malgré le vieillissement du FJT 17 rue de Thumesnil à Lille.

Une RJAM montée en puissance durant l'année pour atteindre un taux d'occupation proche de celui des FJT, se situant à près de 94% et qui assure enfin son équilibre financier pour la première fois.

Le nombre d'accompagnements engagés sur les établissements n'a pas cessé de croître, symbole de l'accueil d'un public majoritairement en précarité et rencontrant des difficultés dans nombre de domaines. Ils se sont appuyés sur un axe « animation » de plus en plus actif, inscrit dans un tissu partenarial dense afin de répondre à des problématiques diversifiées mais aussi de favoriser l'accès à la culture, aux sports, à la formation, à l'emploi et à la santé.

L'axe logement abordé en interne, par un travail dès l'arrivée de chaque résident pour définir un projet d'habitat, engager les phases d'acquisition de capacités de gestion d'un logement, établir les dossiers indispensables, a permis l'accès au logement de 75 résidents dont 54 dans le parc social. En externe, le dispositif KIALA a accompagné 110 locataires dans une perspective de maintien dans leur logement, des jeunes issus de nos FJT mais aussi d'autres sur orientations du Fonds Solidarité Logement ou de partenaires sociaux.

Il ne faut pas non plus minimiser le travail en matière de gestion locative et l'investissement des équipes en la matière.

Dans ce cadre un travail quotidien est mené pour maintenir les lieux en état de propreté et de fonctionnement optimal et ce pour valoriser chaque jeune accueilli, lui faire prendre conscience que sa réussite prime pour l'association. Un travail soutenu a également été assuré en matière de gestion des loyers, des impayés pour renforcer la responsabilisation des résidents.

30%

de nouveaux salariés

1100

demandes enregistrées

52

commissions d'attribution hebdomadaires





Sommaire

04 Pôle Hébergement

07 Pôle Éducatif

11 Pôle Animation

14 Pôle Logement

18 Nos partenariats

19 Conclusions 2022
Perspectives 2023

Le développement de nouveaux projets s'est poursuivi, principalement axé sur la réponse à l'appel à projet lancé par l'état sur les « jeunes en rupture ». La MAJT s'est organisée autour de deux réponses en fonction de ses partenariats territoriaux, une première dans le portage d'un consortium en lien avec les clubs de prévention de Ville-neuve d'Ascq et Mons, une seconde en tant que partenaire dans le cadre d'un consortium très élargi porté par la CMAO à l'échelle de la Métropole Lilloise. Seul le deuxième projet a été retenu et s'est engagé fin 2022, avec la mise en place pour la MAJT de trois logements « sas » sur le FJT Atrihome.

En parallèle de cette activité, une question est restée permanente, celle du devenir du FJT Thumesnil. Posée de façon récurrente depuis plusieurs années en raison de l'état des lieux, de la difficulté d'adéquation entre la réponse hébergement apportée et le projet social de l'association, elle n'a toujours pas trouvé réponse. L'occupation du site est aujourd'hui précaire, inscrite dans un contrat de location pour cinq ans et arrivant à son terme en 2025. Sur cet intervalle temps, des solutions de relocalisation devaient aboutir, il n'en est rien.

En cette fin 2022, le Conseil d'Administration s'est donné pour objectif d'engager tout processus nécessaire pour résoudre cette situation dans un délai maximum de deux ans. Il s'agira donc d'une priorité pour 2023 dans une année qui s'annonce d'ores et déjà chargée en terme de calendrier.

En effet, à l'activité quotidienne, aux développements de nouvelles réponses habitat au service des jeunes, aux investissements à engager, au suivi de l'expertise de la rue Abélard, il va nous falloir aborder des dossiers importants pour le maintien d'activité de la MAJT.

Il s'agit d'élaborer le nouveau PSE avec la CAF du Nord, dans la perspective des quatre prochaines années, d'engager le travail d'évaluation externe, avec un rendu prévu au premier trimestre 2024 pour le maintien de l'autorisation de fonctionnement de l'association.

Face à cette charge qui s'annonce motivante, est venu s'ajouter de manière brutale le problème de la gouvernance de la MAJT, suite au décès de son Président. Il s'agira donc en 2023, de la redéfinir, d'abord dans l'urgence face à un événement douloureux, dans une perspective de plus long terme ensuite.

Les chantiers pour 2023 sont donc vastes

Pôle Accueil hébergement

Depuis 2021, le Pôle Accueil Hébergement s'est largement transformé, sur la base du travail engagé autour des outils de gestion mais aussi du développement de missions spécifiques, transversales à l'ensemble de l'association et ayant trait à la gestion de la demande, à la facturation et au suivi des impayés. L'année 2022 est venue conforter ces évolutions en conférant de plus un rôle d'écoute et d'attention aux publics plus important.

Il intervient dorénavant dans les processus liés à la demande de logement en lien direct avec le travailleur social chargé de mission pour engager les parties administratives des dossiers.

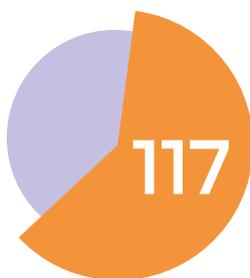
Il est également acteur des nouveaux projets développés qui définissent le FJT comme un lieu ressource, ouvert à d'autres publics et doit veiller à apporter à ces derniers toute l'assistance et l'écoute nécessaire.

Une mention particulière doit être décernée à ce Pôle pour le travail quotidien mené dans un bâtiment vieillissant afin de maintenir les conditions d'habitabilité nécessaires à l'épanouissement des jeunes hébergés et à la réussite de leur projet. Réactivité, qualité et bienveillance en sont les caractéristiques mais chaque année des limites techniques liées au bâti s'imposent de plus en plus fortement créant une inadéquation avec notre projet social.

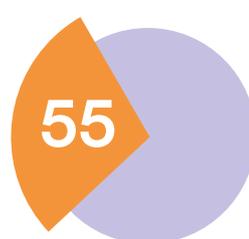
Âges



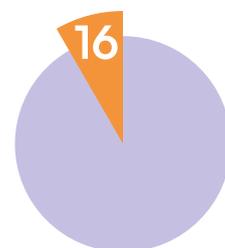
16/18 ans



18/21 ans



22/25 ans



+ de 25 ans

Les tendances hébergement 2022

- Un niveau d'hébergement en légère augmentation : 192 résidents (+ 7,26%)
- Un taux d'occupation en léger repli : 94,95% (- 1,60%), le bâtiment a dix ans et génère un peu plus de vacance technique
- Un mouvement entrées/sorties plus important, respectivement +29,78% et 17,30%
- 92% de jeunes de moins de 25 ans
- Des niveaux de formation bas : 66% des publics au niveau V INSEE au maximum (67% en 2021)
- Un nombre de CDI et CDD en hausse (+ 6,43%) ainsi que des alternants (+ 3,32%) ; un nombre de chômeurs stable (+0,73%), une baisse des scolaires (- 8,37%)
- 76% des publics avec des ressources inférieures au seuil de pauvreté
- 82% en situation préalable d'habitat précaire
- 51% des sortants accèdent au logement autonome dont 71% dans le parc social

La composition du service

- Il comprend :
- 3 agents d'accueil pour 2,50 ETP
 - 2 chargés de mission communs aux établissements de l'association
 - Un agent de maintenance pour 1 ETP
 - Des prestataires spécialisés en contrat de sous traitance pour la veille et l'entretien
 - Des prestataires spécialisés ponctuellement pour l'entretien et la réfection des logements

Les chiffres essentiels de l'hébergement

1060 demandes enregistrées pour l'association

47826 nuitées réalisées
Taux d'occupation de 94,95%

192 résidents dont 32% de femmes, 68% d'hommes

La demande d'hébergement

Elle s'effectue sur le site internet de la MAJT permettant également le dépôt des pièces réglementaires liées à l'accès à un logement et est gérée par un chargé de mission en lien avec les agents d'accueil de chaque site.

Elle est traitée chaque semaine au sein d'une commission d'attribution commune à l'ensemble des établissements de l'association.

1060 demandes ont été reçues et traitées en 2022 dans le cadre de 52 commissions.

La commission va aborder la recevabilité de la demande, son éventuelle acceptation et son orientation au sein de l'association en fonction des caractéristiques des demandeurs en matière d'âge, de ressources, de situations professionnelles. Elle peut demander un complément d'information sous forme d'un entretien de préadmission en présentiel ou téléphonique. Il est systématique pour les demandes issues de l'Aide Sociale à l'Enfance ou de conventions spécifiques. Ils sont réalisés le plus rapidement possible et majoritairement dans la semaine suivant le premier passage en commission. Plus de 500 entretiens ont été réalisés en 2022

A l'issue de chaque commission, une réponse est apportée aux demandeurs par mail.

L'entrée au FJT

Suite à l'accord de la commission, chaque demande est renvoyée sur le service accueil de l'établissement retenu. Le service assure ensuite la mise à disposition de logements, prépare les dossiers, donne rendez vous pour l'admission.

Il engage le processus d'entrée : visite des lieux, signature es titres d'occupation, du règlement intérieur, établit les dossiers locapass et APL, l'état des lieux, la remise des clés et l'encaissement de la caution. Pour les jeunes relevant de l'ASE, ces tâches sont accomplies par le Pôle éducatif.

61 jeunes ont intégré le FJT en 2022 dont 53% gérées intégralement par le service accueil hébergement

Gestion des services liés à l'hébergement

Les agents d'accueil réceptionnent également les virements et paiements des redevances et produisent tous documents utiles : reçus, quittances, factures.

Il est à noter que chaque résident peut accéder via login et mot de passe transmis à l'arrivée à ses comptes, modifier certaines données le concernant, effectuer des paiements en ligne, extraire une attestation d'hébergement, demander des travaux.

Ils sont à l'écoute permanente des résidents, aident et conseillent dans les démarches en lien avec les Pôles éducatif et Animation. Ils assurent également le lien avec le service de veille dans l'information sur les consignes quotidiennes. Ils assurent les services courriers et la gestion du contrôle d'accès.

Ils assurent également les départs de résidents, en réceptionnant les préavis, établissant si nécessaire des reconnaissances de dettes, effectuant les états des lieux de sortie. 61 départs ont été gérés en 2022.

Facturation et suivi

La facturation, son suivi, l'action sur les impayés relèvent d'une mission transversale, dans le cadre d'une collaboration étroite avec le service accueil, le Pôle éducatif et la direction.

La facturation mensuelle est suivie d'une commission pour définir les stratégies au regard des situations, en prenant en compte les observations des services et les accompagnements en cours.

D'une relance simple au début d'impayé, le process établi va amener ensuite une proposition de rencontre et définir des objectifs de travail ou des orientations spécifiques selon les constats. Le refus de rencontre se traduit ensuite par l'envoi d'une mise en demeure et à terme d'un courrier de fin d'hébergement. Cependant, tout au long de ce process, une rencontre reste possible avec le chargé de mission ou la direction. En 2022, chaque mois une trentaine de relances a été établie par établissement, un tiers d'entre elles ont abouti sur des fins d'hébergement faute de collaboration.

Il est à noter que tout départ avec dettes fait l'objet d'élaboration d'un plan d'apurement. En cas de non respect et de renégociation les dossiers sont transmis à un huissier de justice pour mise en recouvrement.

3 dossiers ont ainsi été transmis en 2022.

Conclusions 2022

L'année 2022 concrétise véritablement la montée en puissance du site ATRIHOME, tant sur sa partie FJT que RJAM. Aux travaux d'aménagement prévu depuis près de trois ans et pratiquement terminés, favorisant les accueils et accompagnements, permettant le développement optimal d'une vie collective, vient s'ajouter la perspective de la fin de l'expertise pour 2023. A ce stade, les panneaux solaires ont été remis en fonction, l'assainissement doit être revu début 2023 et le bardage est en phase de négociation sur la solution de remplacement.

Quelques travaux d'aménagement restent à concrétiser dans la partie open-space. Un plan d'investissement tel que fait sur la RJAM en 2022 doit s'engager sur le FJT pour renforcer encore la qualité d'hébergement.

Le site Abélard s'inscrit également dans les projets de développement de l'association. Devenu siège social de l'association fin 2021, il est le support de notre réponse à l'appel à projet de l'état sur « les jeunes en rupture » et va dans ce cadre début 2023 oeuvrer au sein d'un tissu partenarial dense.

L'élaboration du prochain PSE CAF, l'évaluation externe qui va s'engager en fin d'année va être l'opportunité de repérer toutes les évolutions de ces dernières années aux services de perspectives nouvelles.

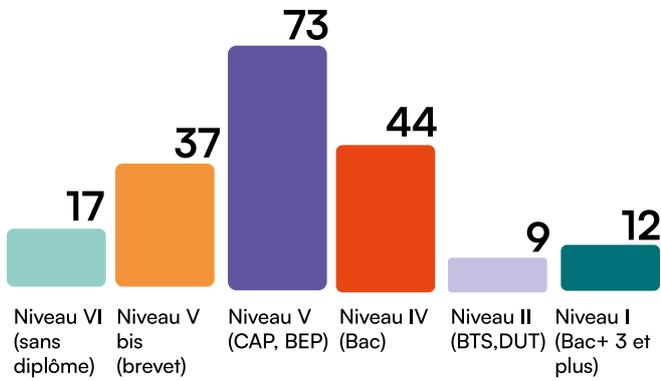
61

**résidents ont
quitté le FJT**

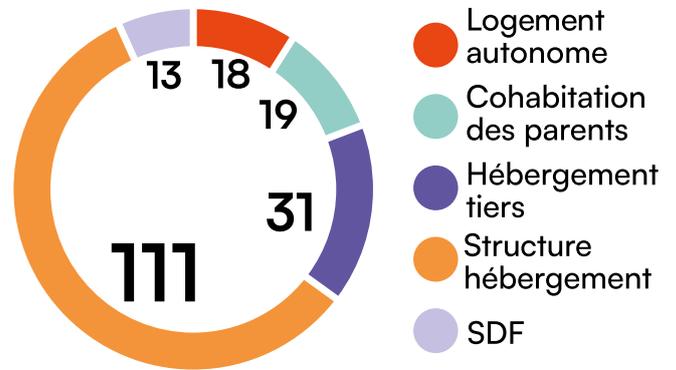
61

**résidents ont
intégré le FJT**

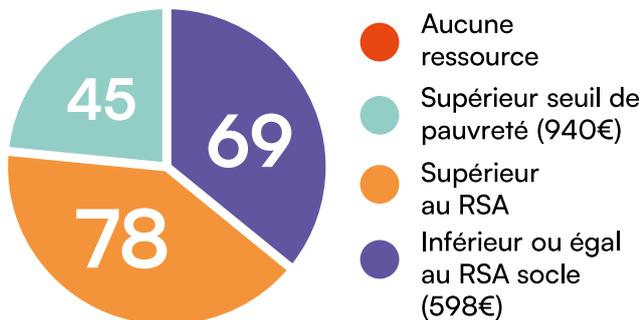
Niveaux de formation



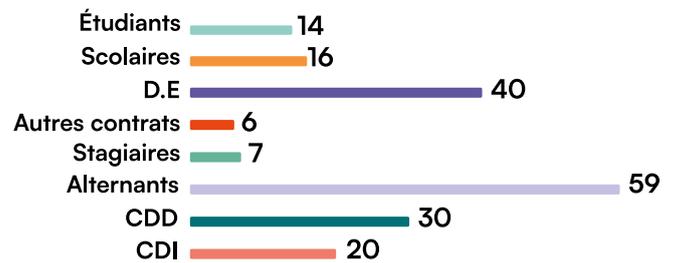
Modes d'habitats antérieurs



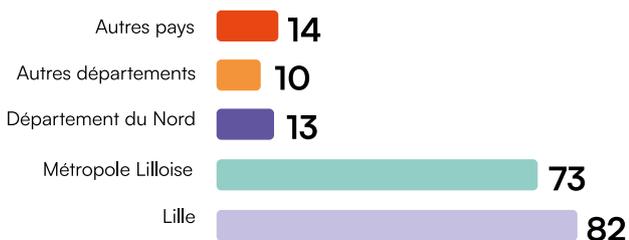
Ressources mensuelles



Statuts socio-professionnels



Origines géographiques



Sorties



Pôle Éducatif

L'ambition portée par le projet associatif de la MAJT ATRIHOME et mise en œuvre par ses différents services est de faire du passage des jeunes au sein de nos structures des temps de construction de leur projet de vie, d'acquisition de capacités d'autonomie pour aborder l'étape de l'accès au logement dans un environnement maîtrisé.



En 2022, le Pôle Éducatif a accompagné :

- **112 jeunes** résidents soit **58%** de l'ensemble du public hébergé dans l'année, se distinguant en :
 - **4 mineurs orientés** par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.
 - **78 majeurs** dans le cadre du dispositif EVA (Entrée dans la vie Active) en lien avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du département du Nord.
 - **30 majeurs relevant de partenariats** avec les Missions Locales de la Métropole, de structures de prévention et d'insertion, des autres services de l'association, voire demandeurs au titre de problématiques diverses.

Les Modalités de l'accompagnement

Les accompagnements s'engagent sur la base de diagnostics individuels, en lien avec d'éventuels partenaires, à l'admission ou sur demande au cours du séjour. Ils peuvent également débuter sur la base d'un repérage interne de difficultés via impayés de loyers, comportement et sur la proposition faite d'engager une démarche d'accompagnement.

Les accompagnements s'effectuent sur la base de rencontres individuelles, programmées ou non en fonction des circonstances ou événements, de temps de synthèse avec les référents des jeunes. Ils s'articulent avec les actions développées par le Pôle animation dans le cadre d'orientations définies au regard des besoins et attentes exprimées.

Le Pôle Éducatif prend une part importante de cette ambition par :

- La mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé, de qualité, respectueux, bienveillant et empreint d'humanisme.
- Le développement d'actions dans des domaines diversifiés pour optimiser les accès ou les droits à l'emploi, la formation, la santé, le logement ; pour apprendre à gérer un budget, comprendre, maîtriser et mettre en pratique ses droits de citoyen.
- L'appréhension du vivre ensemble au sein d'un établissement dans le respect des différences.

Les interventions du Pôle Éducatif reposent sur une équipe de travailleurs sociaux diplômés et sur un ensemble de partenariats efficaces dans l'ensemble des domaines cités, sur l'engagement d'un accompagnement de qualité, respectueux, bienveillant, emprunt d'humanisme.

Les caractéristiques 2022

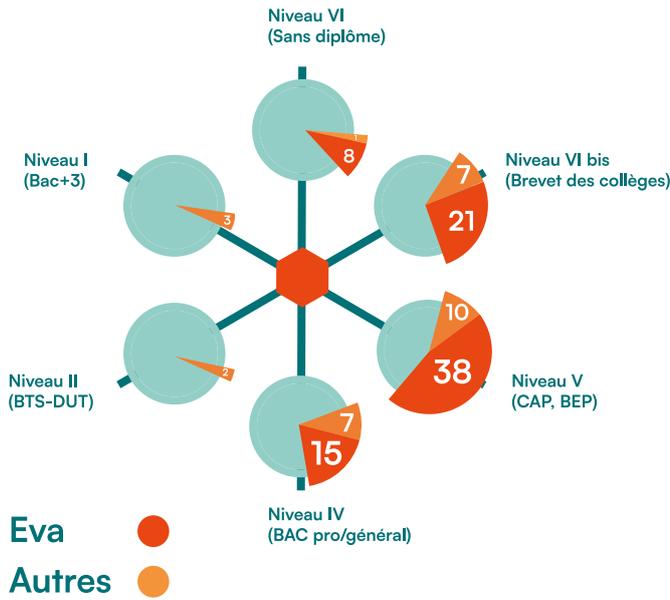
- Des orientations de jeunes engageant des contrats CEJ (Contrat Engagement Jeune) en nette augmentation.
- Des sollicitations constantes pour des jeunes sortants des dispositifs engagés pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA), sans solutions d'hébergement au-delà de l'âge de 18 ans et 3 mois.
- Des fragilités psycho-sociales plus importantes, en lien avec des parcours constitués de ruptures ou de parcours migratoires traumatiques, d'addictions.
- Des ruptures dans la construction de parcours d'insertion avec des difficultés de renouvellement de situation administrative sur le territoire français.

La nature des accompagnements

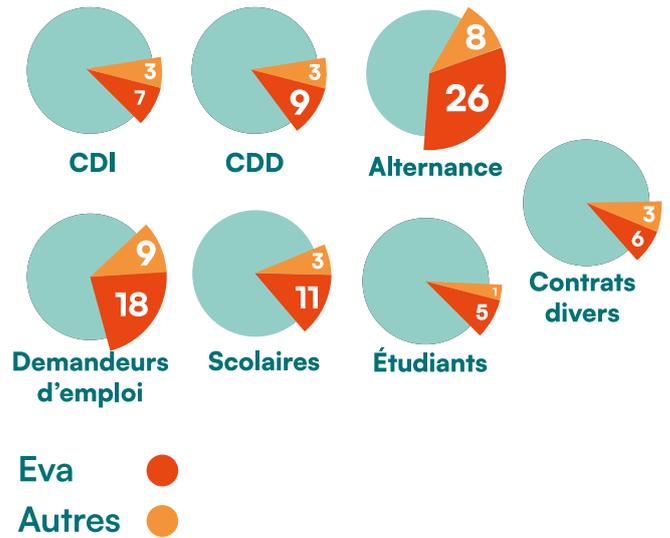
La synthèse de l'ensemble des accompagnements permet d'identifier des thèmes majeurs, reflets des difficultés rencontrées par les publics mais aussi de leurs attentes exprimées au cours des entretiens, des activités, des enquêtes ou via des partenaires :

- l'accompagnement administratif, l'accès aux droits
- l'insertion professionnelle, scolarité et formation
- la gestion des ressources financières
- la santé
- l'accès au logement
- La gestion de la vie au sein du collectif

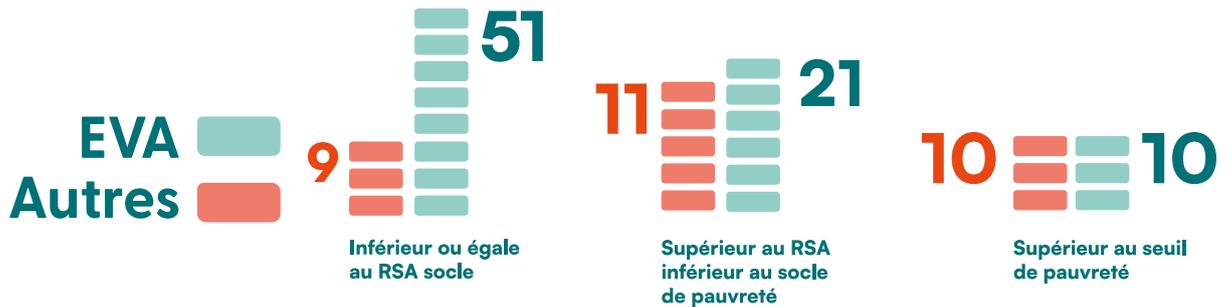
Niveaux de formation



Situations professionnelles

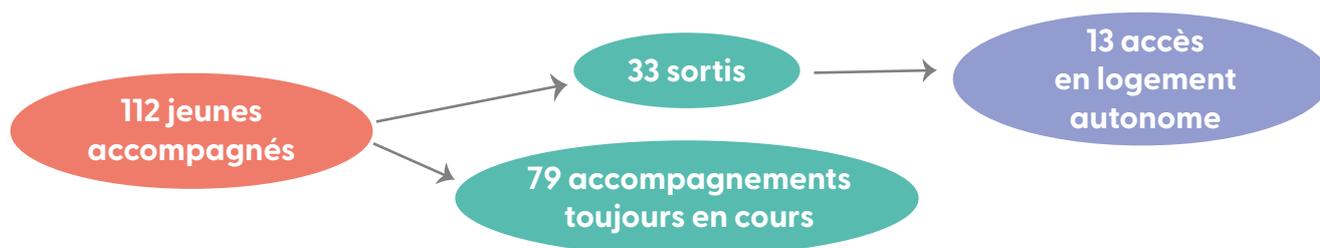


Niveaux de ressource



Situations de logements antérieures





L'accompagnement administratif, l'accès aux droits

90% des accompagnements

Comme chaque année, cet axe de travail reste prédominant. Il correspond à une méconnaissance forte des droits mais aussi à une incompréhension générale face aux démarches à accomplir, à leur complexité, parfois même à leur intérêt. Un des exemples les plus marquants à cet effet est celui de la CMU qui est régulièrement faite dans l'urgence parce que des soins sont nécessaires.

La complexité réside également pour la majorité dans l'absence de maîtrise du numérique et du passage par ce biais à un nombre croissant de démarches administratives.

Pour certains, au regard de leurs origines, la maîtrise de la langue française est problématique et nécessite des temps d'apprentissage importants.

Si sur les aspects administratifs se retrouvent des axes de travail autour de la santé, des impôts, des droits logement, il apparaît de plus en plus de demandes sur la régularisation des papiers, l'établissement de récépissés ou de cartes de séjour.

Concernant ces dernières demandes, les retards apportés au traitement des demandes par la préfecture viennent développer des situations angoissantes pour des jeunes se retrouvant sans justificatif de présence sur le sol français, sans possibilité de travail et donc sans ressources. Quand ce retard se traduit par un refus d'octroi de documents, la situation se complexifie encore par l'impossibilité de rester dans le FJT.

Cette thématique se travaille lors de temps individuels mais aussi sur des approches collectives initiées par le Pôle animation, par des permanences de partenaires avec pour objectifs l'explication des droits, la régularisation de ceux-ci par un contact direct avec une institution. Elle se complète par un travail sur la maîtrise du numérique via des temps dédiés avec des partenaires, des temps individuels également. Des temps forts sont ainsi développés dans une perspective d'apprentissage comme pour la déclaration annuelle de revenus.



Insertion professionnelle, scolarité, formation

87% des jeunes accompagnés

Cette thématique est majeure dans la perspective de prise d'autonomie des résidents. Elle s'inscrit dans la quasi-totalité des contrats EVA mais aussi dans les objectifs des publics issus des Missions Locales.

Pour tous ces jeunes accompagnés, les ressources sont faibles mais surtout précaires face à la gestion future d'un logement. Il importe donc de les accompagner dans leurs démarches de qualification, de formation, d'emploi, leur permettre l'accès à des ressources stables pour engager au mieux leurs projets.

Leurs parcours d'insertion ne sont pas linéaires. Ils évoluent au gré des mobilisations et celles-ci se doivent d'être activées en permanence dans le cadre des accompagnements. Ils sont aussi tributaires des mesures mise en place en matière d'insertion, de leurs règles et critères et des adaptations continues nécessaires dans le cadre de partenariats les plus élargis possibles, dans des approches tant individuelles que collectives.

L'accompagnement tend à assurer pour chacun, la construction d'un projet professionnel, identifier les capacités, les niveaux de qualification, repérer les souhaits, les expériences professionnelles antérieures, la vision du monde du travail et de ses règles. Sur ces bases abordées individuellement mais aussi collectivement dans le cadre de partenariats, s'engagent la construction d'un CV, de lettres de motivations, d'orientations vers des employeurs, des centres de formation, des mesures d'insertion adaptées et des temps d'évaluation réguliers.

Pour les jeunes en scolarité, l'accompagnement se veut également mobilisateur et valorisant, pour éviter tout décrochage. Il permet également d'aider à mettre en œuvre leurs parcours via « Parcoursup », mais aussi dans le montage des dossiers de bourse.

Pour aider, mobiliser, valoriser, des ateliers sont mis en place autour de la confiance en soi, de l'acquisition de savoirs être mais aussi de l'expression de la présentation orale. Un travail de coaching est également engagé avec les services du département avec une mise en relation avec des employeurs.

Gestion du budget **75% des jeunes accompagnés**

Le travail sur la gestion du budget au-delà d'une priorité est une nécessité.

L'examen des situations des jeunes accompagnés montre en effet une grande précarité financière avec 54% de jeunes ayant des ressources inférieures au RSA socle, 82% étant en dessous du seuil de pauvreté.

Ces situations sont en plus marquées de ruptures, de suspensions partielles face parfois aux non respect des engagements passés et d'une mobilisation insuffisante. Pour certains, la régularisation de leur situation administrative est également problématique, les plaçant dans l'impossibilité de travailler et donc d'avoir des ressources et ce sur des délais non maîtrisés. Ce dernier point a été de plus en plus fréquent durant l'année 2022 et a créé des situations psychologiques compliquées.

Les phénomènes d'inflation n'ont pas non plus été sans conséquences sur des budgets déjà faibles.

Cette thématique a fait l'objet durant l'année d'une attention de tous les services, pour repérer les situations les plus difficiles, en partant des loyers et de l'absence de paiement mais aussi sur l'observation de dégradation physique ou mentale.

Le fonds de dépannage alimentaire renforcé depuis le covid a permis d'aider 25 résidents en une ou plusieurs fois, face aux situations de rupture évoquée.

L'accès au logement **55% des publics accompagnés**

La MAJT s'est fixée comme priorité de faire accéder ses résidents au logement autonome à l'issue de leurs séjours. Si chacun des thèmes développés va dans ce sens en permettant l'élaboration d'un projet professionnel, l'octroi de ressources stables, la maîtrise des droits fondamentaux, le logement nécessite une approche particulière.

L'accompagnement logement tend à favoriser ;

- L'émergence d'un projet logement : l'identification des besoins et attentes, l'approche des réalités du marché locatif, le budget logement mais aussi la création du numéro SNE, le dossier PDALHPD.

- La connaissance des droits et devoirs en matière locative.
- La préparation à l'accès au logement : travail sur une épargne, sur l'investissement du logement, l'utilisation des équipements, l'achat de mobiliers adéquats, les aides mobilisables.

La Mission Logement développée par la MAJT vient apporter en complément de l'accompagnement individuel des approches collectives autour de ces différents sujets.

Si la moitié seulement du public accompagné s'inscrit dans une thématique prioritaire de l'association, cela s'explique par la précarité des situations et l'absence de perspectives à court terme. Il convient aussi d'indiquer comme cause les incertitudes administratives pesant sur les jeunes d'origine étrangère : les renouvellements de cartes de séjour ou de récépissés marquées par des retards, des refus de délivrance voire des Obligations de Quitter le Territoire Français.

Santé **72% des jeunes accompagnés**

Comme pour les autres thèmes d'action, la santé est abordée tant individuellement que collectivement, en lien avec des partenaires spécialisés.

En 2022, quatre axes ont été particulièrement traités :

- L'accès aux droits, qui comme chaque année fait l'objet d'une attention particulière pour faire en sorte que chaque résident ait connaissance et maîtrise de ses droits en la matière.

- Les fragilités psychosociales, du fait d'une confrontation de plus en plus marquée à des situations relevant de problèmes psychiatriques, entraînant des désordres au sein de la structure et ce malgré les tolérances et les solidarités se mettant en œuvre.

- La prévention des conduites à risque, notamment de produits toxiques mais plus généralement sur les addictions.

- La sexualité et les relations hommes/femmes.

Ces axes ont été soutenus par un travail de partenariat et d'orientation avec l'Institut Pasteur, les CMP, AIDES, SOLFA, SPIRITK, CPAM, CPAA, R'GENERE, Afrique Avenir, SPS Département du Nord, CEDRAGIR, OXYGENE, DIOGENE.

Pour faire face à des situations de plus en plus complexes, les équipes éducatives ont suivi la formation « Premiers secours en santé mentale » pour repérer les troubles, adopter des comportements adaptés, informer sur les ressources disponibles, aller vers les professionnels adéquats et d'agir en cas de crise.

Gestion de la vie au sein du collectif **71% des jeunes accompagnés**

Avec un taux d'occupation de 95%, la présence de 192 résidents sur l'année, d'origines diverses, le vivre ensemble est un thème incontournable pour optimiser les processus d'insertion.

Il amène un accompagnement portant :

- L'apprentissage de la vie en collectif, des relations de voisinage, du respect de l'autre, en s'appuyant sur le règlement de fonctionnement

- Le développement de solidarités

Il repose également sur l'approche de l'image individuelle de chacun, dans une perspective dynamique pour s'inscrire au mieux au sein du collectif :

- Travail sur le rythme de vie

- Gestion du logement : investissement, rangement, hygiène
- Gestion des actes du quotidien : repas, horaires, nettoyage, etc

- Valorisation de l'image personnelle

Il est relayé par le Pôle animation dans des actions diverses.

Bilan des accompagnements

- **112** jeunes accompagnés

- **33** sortis dont **13** pour un accès en logement autonome

- **79** accompagnements toujours en cours

Pôle Animation



La participation du Pôle Animation dans l'ambition portée par la MAJT ATRIHOME est caractérisée par le développement d'actions diversifiées, centrées sur six objectifs essentiels et un septième, qualifié de « fil rouge », conjugué sur l'ensemble des actions et au cœur de chaque objectif.

Permettre la rencontre et l'échange entre jeunes et optimiser la création de liens sociaux, de développer de la solidarité.

Valoriser les potentiels et la prise de confiance en soi, amener une volonté de tolérance, d'ouverture d'esprit.

Développer des capacités d'autonomie dans la gestion du quotidien.

Répondre aux besoins d'insertion en matière d'emploi, de logement, de culture, de santé, de sport.

Engager des politiques de prévention sur les axes santé.

Favoriser l'insertion dans l'environnement du FJT.

Prévenir les phénomènes d'exclusion.

Emmené par une coordinatrice et un animateur, Le Pôle Animation a répondu à ses objectifs par le développement de **124 temps d'animation** qui ont amené **764 participations** de résidents.

Au global, **98 résidents** ont participé à une ou plusieurs animations soit **51,04% de l'ensemble du public présent** sur l'année.

Apéro Quizz Pots d'accueil
Sorties loisirs
Vie de la Résidence
Sorties culturelles
Rallye culturel

Crée ton émission radio
Ciné débat
Soirée Elections Relations H/F
Escape game

Soirée Impôts
Inclusion numérique



Permettre la rencontre et l'échange entre jeunes et optimiser la création de liens sociaux

53 actions développées autour de la convivialité, la citoyenneté, la culture et les loisirs sur des rythmes hebdomadaires ou mensuels.

420 participations recensées.

Des actions portées par l'équipe et/ou conjointement avec différents partenaires.

Principalement en interne :

- Les Pots d'accueil concernant les nouveaux arrivants, réalisés en collaboration avec le Comité de Résidents en amont de ses réunions.
- Le comité de résidents, avec l'ambition de favoriser l'expression des résidents et leur participation à la vie de l'association mais aussi de réfléchir à l'amélioration de leur cadre de vie et des services.
- Des soirées conviviales diverses : repas, cinéma, jeux, musique...

Valoriser les potentiels et la prise de confiance en soi, amener une volonté d'ouverture d'esprit

9 actions engagées.

59 participations recensées.

Au regard de la multiculturalité des publics hébergés et de leurs difficultés à appréhender parfois les problématiques sociétales,

Les temps forts :

- Un ciné débat sur la surconsommation et les dangers des réseaux sociaux.

Développer les capacités d'autonomie dans la gestion du quotidien

15 actions engagées.

44 participations recensées.

L'autonomie va de pair avec l'accès aux droits, l'inclusion numérique et la maîtrise de l'ensemble des démarches en tant que citoyens et futurs locataires.

Mois sans tabac

Initiation boxe Mon corps, ma sexualité

Bilan santé Accès aux droits
Tournoi Foot

Permanence insertion

Atelier logement

Coaching empli



Répondre aux besoins d'insertion en matière d'emploi, de formation

28 actions engagées.

129 participations recensées.

Elles ont pour caractéristiques d'être menées par des partenaires tels R'GÈNERE, le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre Les Exclusions (PIPLE) du département du Nord, Vitamine T.

Elles ont pour objet, sous forme d'ateliers ou d'entretien informels de permettre de clarifier les projets individuels, d'appréhender les codes du monde du travail.

Elles visent également la mise en confiance, la valorisation des participants.

Engager des politiques de prévention sur la santé

19 actions engagées.

112 participations recensées.

Le FJT offre aux professionnels un lieu privilégié d'observation et de détermination des besoins des jeunes en matière de santé. Les actions de prévention doivent permettre aux résidents de prendre conscience des risques pris et de faire évoluer leurs pratiques, d'évaluer eux même leur situation santé et de mieux connaître le réseau sanitaire local.

Trois axes principaux ont été abordés :

- La Prévention des conduites à risque dans les domaines des addictions et de la sexualité.
- L'information et la promotion de l'accès aux droits et à la santé.

Favoriser l'insertion dans l'environnement du FJT

Si cet axe n'a pas amené en 2022 d'actions spécifiques, il est développé en continu par l'ensemble des services de l'association via :

- Le livret d'accueil qui positionne les lieux importants du quartier : mairie, hôpital, transports, station v'lille.
- Un affichage permanent sur les lieux, sur les activités.
- Des conseils en fonction des situations et les orientations adéquates.

Bilan 2022

L'ensemble des actions présentées ne doit pas masquer un quotidien fait de rencontres individuelles, sur des sujets très diversifiés, amenant des orientations, des conseils, qui ne sont pas en tant que tels quantifiés. De même certains temps festifs n'ont pas été repris sur ce rapport, comme le repas de fin d'année qui a rassemblé près de 50 résidents. Un constat s'impose sur 2022, une utilisation en hausse de l'open space et de ses équipements de loisirs, baby foot, tennis de table, télévision, coin lecture. **Cet espace a été réaménagé au profit d'un fonctionnement plus fluide et respectueux des différentes activités. Il est de plus en plus investi, renforçant la convivialité, les échanges.**

Pôle Logement

L'accès au logement autonome est une des priorités majeures posées par la MAJT ATRIHOME. La volonté affichée est de donner à chaque résident les capacités d'accéder à un logement, de s'y maintenir. A cet effet un Pôle Logement a été développé depuis plusieurs années, travaillant de concert avec l'ensemble des services de l'association pour donner corps à cette priorité. Ce Pôle Logement se distingue en deux services distincts :

- Un service logement interne, porté par un travailleur social.
- Un service Logement externe, dénommé KIALA, représenté par deux travailleurs sociaux.

Le Service Logement Interne

Créé en 2017, sur la base du constat que les résidents entamaient leurs dossiers de demande de logement une fois les capacités financières acquises, soit après des durées de séjours déjà conséquentes, et s'orientaient de fait sur le parc privé à près de 90%, il lui a été donné pour mission d'inverser ces tendances. Il intervient ainsi dès l'arrivée de chaque résident pour entamer les processus de départ vers un logement autonome et faire coïncider l'acquisition des capacités avec cet accès.

Ses objectifs :

- favoriser l'accès au logement autonome de droit commun des résidents
- développer les apprentissages liés au logement

Les modalités d'accompagnement

L'accompagnement mis en œuvre par le service se réalise sur la base du volontariat.

A l'arrivée et en lien avec le service accueil/hébergement, il est procédé, si ce n'est déjà fait par le résident lui-même, à la demande du Numéro Unique Départemental.

Un rendez-vous est ensuite fixé dans le mois suivant l'arrivée pour présenter la mission, les objectifs, aborder les perspectives de chacun en terme de projet habitat, aborder les aides et dispositifs mobilisables dans l'accès à un logement. Ce premier temps permet l'interpellation des dispositifs prioritaires (Action Logement, PDALHPD, DALO), mais également l'établissement de premiers dossiers : FSL, VISALE, Garantie Locapass, Mobili-Jeune, etc.

Engagement d'un accompagnement individualisé en fonction de la situation et du parcours du résident soit directement après le premier ren-

dez-vous, soit quand les perspectives de séjour et de parcours du résident se précisent. Cet accompagnement porte sur : l'acquisition des notions de droits et devoirs locatifs, l'accompagnement administratif et financier lié à l'entrée dans un logement, l'investissement d'un logement et de son environnement, la prévention de l'endettement, la prospection immobilière et les règles du marché locatif. L'accompagnement se poursuit jusqu'à la signature d'un bail et la réalisation de l'état des lieux.

Développement de temps collectifs en lien avec le Pôle Animation.

Mise en relation avec les partenaires logement : Action Logement, bailleurs publics et privés, services logement de la MEL ou des communes, associations spécialisées logement.

Suivi des dossiers de demandes de logement, relances.

Le Public accompagné en 2022

95 résidents se sont adressés au service

61 ont été accompagnés soit **32%** du public global

34 ont décliné l'offre se jugeant trop éloignés de toutes perspectives de projet d'habiter.



Les ateliers proposés

11 ateliers collectifs liés au logement ont été organisés, véritables supports pour les apprentissages logement et l'établissement de parcours habitat.

Les thématiques abordées ont été les suivantes :

- Quel logement pour moi ?
- Tu cherches un logement, conseils, règles et pièges à éviter
- J'ai trouvé un logement que dois-je faire ?
- Comment gérer mon argent dans mon logement (séquences de jeux (KILOUJOU et DILEMMES))
- Quels sont les droits et devoirs du locataire et du propriétaire ?
- Comprendre les documents importants liés au logement
- Comment faire des économies chez soi ?
- Comment entretenir mon logement à moindre coût ?
- Escape Game Mission Energie

La participation s'est élevée de 5 à 12 jeunes selon les thèmes, pour un total de 82 participations.

Bilan 2022

Parmi les 61 résidents sortis du FJT en 2022, 48 ont fait l'objet d'un accompagnement par le service logement interne.

Sur ces 58 sortants :

- 20 ont accédé au parc social
- 7 au parc privé
- 6 ont intégré d'autres structures : CROUS, FJT
- 9 sont retournés en hébergement familiaux ou amicaux, faute de ressources
- 6 ont quitté le FJT dans le cadre d'une fin de prise en charge.

Le Service externe KIALA

Quelques rappels

Le dispositif KIALA a été mis en œuvre à compter de 2020 sur la base de constats établis dans chacun des établissements de l'association lors de retours fréquents d'anciens résidents récemment relogés, à savoir :

- De problèmes de solitude, après des années de foyers et de vie collective intense.
- D'un manque d'équipements dans le logement, faute de moyens financiers.
- D'une gestion difficile des obligations vis-à-vis du bailleur.
- D'une appréhension et d'une compréhension difficile de nombreuses démarches administratives.
- D'une gestion des charges difficiles.

De ces constats, est apparu un besoin d'accompagnement qui a amené la création de KIALA, d'abord pour les publics issus des FJT de la Métropole, progressivement à tout public jeune relogé mais aussi au regard des compétences logement aux publics orientés par le FSL dans le cadre du maintien dans le logement.

Les objectifs dévolus au dispositif

- Accompagner l'accès dans le logement et créer les conditions favorables à un investissement optimal.
- Appréhender la gestion du logement, du budget et des charges.
- Savoir gérer la situation administrative.
- Découvrir et maîtriser son environnement proche et les équipements à disposition.
- Permettre le maintien dans le logement en prévenant l'impayé de loyers et de charges.

Les modalités d'accompagnements

L'accompagnement repose sur une base volontaire et contractualisée.

Les travailleurs sociaux assurent leurs accompagnements :

- Au domicile des publics
- Lors de permanence sur les FJT de l'association

En lien avec tous partenaires utiles pour renforcer les actes d'accès et de maintien dans le logement.

Leurs interventions s'appuient également sur :

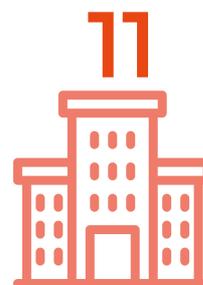
- Les FJT comme lieux ressources pour les publics accompagnés, permettant des temps d'accueil et d'écoute sur une amplitude horaire large, la participation à des temps d'information, de formation, de loisirs.

L'action en 2022

111 ménages accompagnés

+ 44% par rapport à 2021

Orienté par



Les problématiques rencontrées

Les sujets de l'accès aux droits sont prédominants tout au long de l'accompagnement. Ils se caractérisent au travers différents points :

- La fracture numérique et la difficulté d'appréhender la dématérialisation
- La compréhension des démarches administratives, créant des phénomènes d'abandon et de début d'exclusion
- La perception des notions de droits et devoirs locatifs
- La gestion du budget et l'endettement
- La maîtrise de la langue française est un frein supplémentaire.
- L'obtention ou la mise à jour des papiers est également problématique, renforçant les précarisations

Evaluation des accompagnements

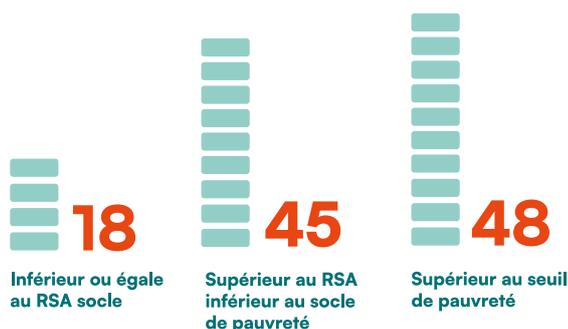
Sur les 111 accompagnements, 50 se sont terminés, 61 se poursuivent.

Pour les suivis terminés, les durées d'accompagnement ont été les suivantes :

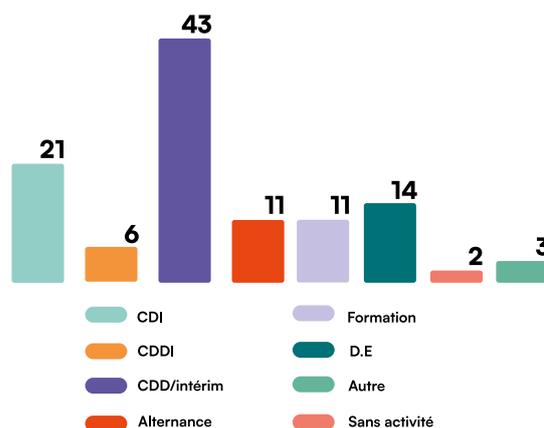
- 0 à 6 mois : **42%**
- 7 à 9 mois : **30%**
- + de 9 mois : **28%**

19 ménages ont fait appel aux FJT lieux ressources.

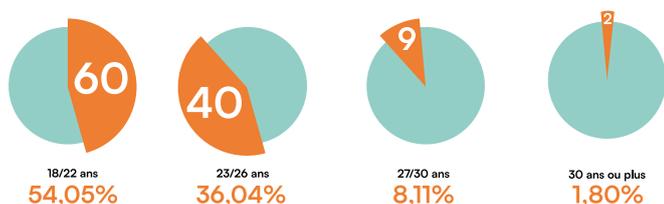
Ressources



Situations professionnelles



Âges



Situations de logement



Perspectives 2023

L'accompagnement KIALA met en évidence la fragilité des publics et la nécessité de former, informer, donner confiance, valoriser, pour permettre le maintien dans le logement.

Si le besoin n'est pas toujours identifié dès le départ, il relève parfois d'une volonté certaine d'émancipation de tout accompagnement, mais force est de constater des interpellations plus précises quand le contact avec la réalité de la prise d'autonomie se traduit par des difficultés non maîtrisables au premier abord.

Il importe de travailler plus précisément à cet effet la communication auprès des publics sur les apports du dispositif pour optimiser les mesures mises en œuvre, notamment au titre du FSL, pour passer de l'intérêt manifeste porté par des acteurs sociaux locaux au développement de partenariats constructifs.

KIALA se veut devenir en 2023 une véritable plate-forme à destination des partenaires sociaux.

La RJAM

Partie intégrante du site ATRIHOME, elle représente 132 studios réparties sur deux bâtiments.

Elle a été conçue pour accueillir majoritairement des publics de 26 à 32 ans, autonomes déplacés par les études, le travail, dans une perspective d'origine de « désengorger » le FJT des publics plus âgés mais aussi répondre à des demandes de plus en plus importantes de ces derniers.

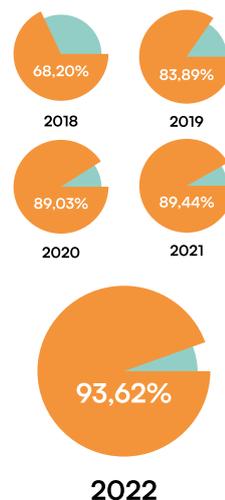
En 2022, 203 jeunes ont été résidents dont 68% de plus de 25 ans, soit au global une augmentation de public de 19% comparativement à 2021.

La mise en œuvre de la demande en ligne a donné une autre dimension à cette structure, touchant de ce fait des publics plus autonomes, plus prompts à utiliser internet et les réseaux sociaux, ce qui a permis une multiplication des demandes.

2022 confirme également sa montée en charge, avec un taux d'occupation global en hausse à 93,62%.

Si cet équipement a trouvé sa place sur la Métropole, son devenir va être lié en 2023 aux décisions que sera amené à prendre le conseil d'administration de la MAJT relativement au FJT du 17 rue de Thumesnil à Lille.

Taux d'occupation



Les Partenariats

La MAJT inscrit ses actions dans des partenariats diversifiés, touchant à tout ce qui mène à une vie de citoyen et à l'autonomie. Sans eux les résultats ne seraient sans doute pas à cette hauteur. Qu'ils soient ici remerciés par leur persévérance à nos côtés et en souhaitant que l'année 2023 vienne compléter cette liste au service des publics jeunes.

- Département du Nord : Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Service Prévention Santé Action Logement
- URHAJ et UNHAJ
- Missions Locales et Clubs de Prévention
- Dispositif Vacances Ouvertes
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Vitamine T, Dispositifs - Initiative pour l'Emploi des Jeunes, Association R'GÈNERE
- CSAPA et CAARUD, CEDRAGIR, OXYGENE, le PARI
- CPAM
- Institut Pasteur
- SPIRITEK
- Association Addiction France
- AIDES
- SOLFA
- Centre Psychiatrique d'Accueil et d'Admission, dispositif - DIOGENE
- Afrique Avenir
- CFDT
- Radio Campus
- Association SOS Mamans
- Banque Solidaire de l'équipement, EMMAUS Solidarité
- EMMAUS CONNECT
- Maison des Associations de Lille
- Conseil Lillois de la Jeunesse
- Bailleurs sociaux de la Métropole Lilloise
- Métropole Européenne de Lille
- ADEPAPE 59

Qualification des Personnels

Dans le cadre de nos partenariats, nous développons également la qualification de nos équipes sur l'ensemble des thématiques abordées :

Ainsi, en 2022 :

- Formation « Premiers secours en santé mentale » pour mieux repérer les troubles, adopter un comportement adapté, informer sur les ressources disponibles, encourager à aller vers les professionnels adéquats et en cas de crise, d'agir pour relayer.
- Droit des étrangers avec la CIMADE, la CPAM mais aussi l'intervention de référentes sociales du département du Nord
- Engagement de perspectives pour 2023, en matière d'admissions, de relations Homme/Femme, de santé mentale.



Conclusions 2022

L'année 2022 concrétise véritablement la montée en puissance du site ATRIHOME, tant sur sa partie FJT que RJAM. Aux travaux d'aménagement prévu depuis près de trois ans et pratiquement terminés, favorisant les accueils et accompagnements, permettant le développement optimal d'une vie collective, vient s'ajouter la perspective de la fin de l'expertise pour 2023. A ce stade, les panneaux solaires ont été remis en fonction, l'assainissement doit être revu début 2023 et le bardage est en phase de négociation sur la solution de remplacement.

Quelques travaux d'aménagement restent à concrétiser dans la partie open-space. Un plan d'investissement tel que fait sur la RJAM en 2022 doit s'engager sur le FJT pour renforcer encore la qualité d'hébergement.

Le site Abélard s'inscrit également dans les projets de développement de l'association. Devenu siège social de l'association fin 2021, il est le support de notre réponse à l'appel à projet de l'état sur « les jeunes en rupture » et va dans ce cadre début 2023 oeuvrer au sein d'un tissu partenarial dense. L'élaboration du prochain PSE CAF, l'évaluation externe qui va s'engager en fin d'année va être l'opportunité de repérer toutes les évolutions de ces dernières années aux services de perspectives nouvelles.

Perspectives 2023

- Bilan du PSE CAF 2020/2023 et construction du PSE 2024/2027
 - Mise en œuvre de l'évaluation externe
 - Mise en place d'un plan d'investissement pour le FJT
- Engagement du projet « sas » dans le cadre du consortium porté par la CMAO et ayant trait aux « jeunes en rupture »



Siège social :

**11 rue Abélard
59000 LILLE**

**Tél : 03 66 72 91 33
contact@majt-lille.org**

www.majt-lille.org

Résidence Thumesnil FJT

**17 rue de Thumesnil
59000 LILLE**

Tél. 03 20 52 69 75

contact@majt-lille.org

Lundi au jeudi de 8h00 à 22h00
Vendredi et samedi de 8h00 à 20h00



Gérard DE RYCKER
présidait notre association
depuis juin 2017.

Il nous a quitté brutalement le mardi 20 décembre 2022.

Sa disparition est une énorme perte tant il s'était investi dans la vie de l'association dès sa prise de fonction.

Attentif au fonctionnement des établissements, au bien être des personnels, il était tout particulièrement un combattant pour la cause des jeunes que nous hébergeons.

Il ne cessait dans ces différents engagements de mettre ces derniers en avant, permettant à nombre d'entre eux d'accéder à des logements sur la Métropole. Il ne manquait jamais ainsi de nous signaler les dossiers pour lesquels il était intervenu dans les commissions d'attribution auxquelles il participait.

Sa disponibilité permanente, sa présence régulière, sa perspicacité, ses réseaux ont permis à la MAJT d'engager une nouvelle page de son histoire.

Ces cinq années de collaboration auront été riches malgré une pandémie qui a modifié les calendriers que nous nous étions fixés, mais l'essentiel a été engagé.

La MAJT s'est réaffirmée comme une entité associative unique, a modernisé ses outils, redéfini son projet social, mis en synergie ses moyens et capacités. Elle s'est également repositionnée au sein des réseaux FJT et résolument engagée dans le développement de nouveaux projets au service des publics jeunes.

Ce rapport d'activité lui est dédié, il aura largement contribué à l'ensemble des réalisations présentées.

L'ensemble des permanents et administrateurs le remercient pour la mission accomplie et le temps qu'il nous a consacré. Il restera dans la mémoire de l'association.